

Dispositif d'accompagnement des jeunes agriculteurs par les organisations paysannes SOA

Diffusion de l'innovation agricole via un dispositif d'accompagnement des jeunes agriculteurs



1. Description générale du dispositif

Accompagnement des jeunes agriculteurs

Il s'agit d'aider les jeunes en début d'installation via :

- un conseil de proximité pour l'acquisition de compétences (de l'élaboration de leur projet professionnel à un conseil de gestion individuel avec des formations techniques et des visites-échanges), sur une durée de 3 ans,
- une aide financière et un rapprochement avec les institutions financières pour faciliter l'accès à l'investissement,
- l'intégration des jeunes dans les OP pour une meilleure insertion professionnelle : accès aux services économiques de l'OP et participation à la vie associative, avec des formations à la prise de responsabilités et l'organisation de concertations avec les jeunes.

Zones d'intervention :

Régions	Disctricts
Menabe	Morondava, Mahabo, Manjakandriana
Bongolava	Fenoarivobe, Tsiroanomandidy
Analamanga	Ambohidratrimo, Manjakandriana
Diana	Ambanja, Ambilobe, Diégo I et II
Vatovavy Fitaovinany	Manakara

Dates de lancement :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Menabe	Union Européenne						
Bongolava	Union Européenne				Piscca (Amb France)	Procom(UE) et AFD	
Analamanga	Union Européenne						
Diana				Union européenne			
Vatovavy Fitaovinany						AFD et JA France	

2. La structure du dispositif

Fonctionnement du dispositif et outils mobilisés

Pour le conseil agricole :

Instruments	Explications	Outils
Un conseil personnalisé sur l'exploitation (techniques de production, gestion, conseil pour demande de crédit IMF)	-Par le technicien, formé sur les techniques de production et sur le conseil de gestion -Par un paysan parrain, bénévole, formé sur les techniques de production et sur le conseil de gestion	Canevas projet professionnel, Fiches techniques,
Des formations de groupes	Par le technicien : sur les techniques de productions, sur la gestion d'exploitation	
Des visites-échanges	Au niveau des OP, et hors Région.	
Des ateliers et concertations	Au niveau technique : Echanges sur les marges brutes sur intrants, etc. Au niveau organisationnel et politique : Accès au foncier, Approvisionnement en intrant, accès aux financement, etc.	

Innovation ciblée: les techniciens diffusent des techniques agro-écologiques (SCV, etc.), encouragent les jeunes à utiliser certaines variétés, forment les jeunes à la conduite d'élevage (utilisation de fourrages spécifiques, fabrication d'apport protéiné à partir de vers, etc.)

Bénéficiaires : 746 jeunes accompagnés

- Les OP définissent un profil de jeunes à accompagner (Age entre 18 et 35 ans, niveau d'étude, accès au foncier, etc.) et une stratégie d'installation (zone prioritaire d'intervention, productions, mode de production et de commercialisation, etc.)
- Les groupements de base identifient 1 à 3 jeunes pour lesquels ils se portent garants selon le profil
- Le technicien aide les jeunes à construire un projet d'exploitation
- Un comité de paysans, dont des jeunes agriculteurs, sélectionnent les meilleurs projets



Acteurs impliqués dans la conception puis l'évaluation du dispositif

Afdi, SOA et les OP (Responsables paysans et techniciens)

Acteurs impliqués dans la mise en œuvre pratique et la gestion du dispositif

SOA et les OP (Responsables paysans et techniciens)
Ceffel pour la formation des techniciens
Les partenaires des OP : DRAE, Fofifa, BIMTT...

3. Le financement du dispositif

Le dispositif est financé de 80 à 90% par des partenaires financiers (Union européenne, Ambassade de France, AFD), à 10% à 20% par les fonds propres des OP.

Les jeunes financent plus de 20% des projets d'exploitations en moyenne.

En euros	Par OP/par An	Par jeune sur 3 ans
Dispositif Accompagnement Jeunes	13 098	724
Suivi par SOA/Afdi	4 612	255
Activités	8 486	469
Conseil et formations	4 771	264
Dotations Jeunes	3 000	166
Gouvernance OP	716	40

4. L'évaluation du dispositif

Quelles difficultés dans la mise en œuvre du dispositif ?

Le besoin de renforcer les compétences des techniciens d'OP sur le conseil de gestion (malgré des formations en centres de formation, il faut régulièrement des réunions d'équipes et un suivi de proximité pour que le conseil réponde au mieux aux problématiques des exploitations et des OP)

Le manque d'accès aux innovations techniques à diffuser auprès des jeunes et manque de support/outils

Le financement de consultants spécialistes en agro-écologie, etc.

La principale difficulté pour la bonne continuité des activités : le manque de reconnaissance des organisations paysannes dans leur rôle de conseiller agricole (peu de financement pour salarier les techniciens et les former de manière continue aux innovations agricoles).

Quels sont les succès du dispositif ?

Ce travail a un effet structurant pour les organisations paysannes (maîtrise des services, gouvernance et gestion financière)

L'accompagnement des jeunes a un effet direct sur le développement économique des exploitations agricoles :

Effets de l'accompagnement des OP sur le développement économique des exploitations agricoles des jeunes (2017/2019)

